

**CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 10 JANVIER 2017**

Compte rendu

Etaient présents :

27 Conseillers Municipaux, sur 33 en exercice

M. Claude NOWOTNY, Maire ;

M. Abdelhraman MEFTAH, Mme Nicole GIRY, M. Stéphane RODIER, Mme Françoise CHASSANGRE, M. Claude GOUILLON-CHENOT, Mme Martine MUNOZ, Mme Marie-Noëlle BONNARD, Mme Hanife OZKAN, Adjointes ;

M. Gérard BAUREZ, M. Paul SABATIER, M. Thierry BARTHELEMY, Mme Saliha BOULIL, M. Lionel ANDRE, Conseillers Délégués ;

M. Jean-Pierre MOUCHARDIAS, M. Alain HOUCHOU-BIGNALET, M. BARRAU Philippe, M. Claude PEGEON, Mme Marjorie PALASSE, Mme Hélène BOUDON, Mme Jacqueline MALOCHET, Mme Marie-Michelle BAYLE, M. Hugues WATIN-AUGOUARD, Mme Farida LAÏD, M. Thierry DEGLON, M. Yves POLESE, M. Benoit GENEIX, Conseillers Municipaux ;

Avaient donné procuration :

5 Conseillers Municipaux,

Mme Christine BLOC, procuration à M. Claude NOWOTNY,
Mme Muriel SORAIS, procuration à Mme Nicole GIRY,
M. Rachid DOUFFI, procuration à Mme Françoise CHASSANGRE, (arrivé à 19h20)
Mme Sonia KERNANI, procuration à Mme Hélène BOUDON,
M. Denis GUERIN, procuration à M. Benoit GENEIX,

Etait absent :

1 Conseiller Municipal,

Mme Carine BRODIN (arrivée à 19h27)

M. Claude NOWOTNY, Maire de Thiers, ouvre la séance à 19h00

ORDRE DU JOUR

Communications du Maire

Prochain Conseil Municipal Lundi 13 février 2017

Décisions prises par délégation

DCM 2016-082. Marché de travaux divisé en 8 lots pour la construction d'un vestiaire de football au Parc Chastel, pour un montant total de 126 282,03 € HT.

DCM 2016-084. Convention de prestation de services pour le suivi social et professionnel des agents contractuels en contrat aidé conclu avec l'association DETOURS pour un an et un coût mensuel de 1 500 € TTC (maxi 35 contrats suivis).

DCM 2016-085. Marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des abords de l'ancien hôpital conclu avec le bureau d'études AUVERGNE ETUDES pour un montant total tranches ferme et conditionnelles de 31 400 € HT.

DCM 2016-086. Convention de déneigement dans le cadre de la viabilité hivernale conclue avec M. LANCEMENT sur la base d'un tarif horaire de 50 € HT pour la période du 1^{er} décembre 2016 au 31 mars 2017.

DCM 2016-087. Prêt d'un montant de 1 000 000 € pour financer les investissements prévus au budget principal, souscrit auprès du Crédit Agricole pour une durée de 15 ans et au taux de 0,80 %.

DCM 2016-088. Prêt d'un montant de 200 000 € pour financer les investissements prévus au budget eau, souscrit auprès du Crédit Agricole pour une durée de 15 ans et au taux de 0,80 %.

DCM 2016-089. Convention de mise à disposition de terrains situés aux Charmes conclue avec l'Association AUVERGNE 6MM à titre gracieux pour l'initiation et la pratique de l'airsoft.

DCM 2016-090. Marché de services pour la mise en place d'ateliers de danse Hip Hop conclu avec l'Association 5^{ème} DIMENSION du 23 septembre 2016 au 27 janvier 2017 pour un montant forfaitaire de 35 € par heure.

DCM 2016-091. Marché de services conclu avec le site AGORA STORE pour l'hébergement, l'assistance et la maintenance d'un site de courtage pour enchères électroniques. Commissionnement de 8% HT sur le prix total du produit vendu.

DCM 2016-092. Marché à bon de commande de fourniture de sel de déneigement conclu avec la société RICHARD CARRIERES pour un montant de 65 € HT la tonne, 3,94 € HT le sac de 25 kg et produit déverglaçant à 19,90 € HT par seau de 10 kg.

DCM 2016-093. Marché de travaux d'assainissement secteur des Belins et rue Jean Zay conclu avec l'entreprise SANCHEZ pour un montant total de 484 095,50 € HT.

DCM 2016-094. Marché de travaux pour les aménagements des abords de l'ancien hôpital conclu avec l'entreprise SANCHEZ pour un montant de 319 855 € HT.

DCM 2016-097. Marché à bons de commande pour la fourniture de denrées alimentaires pour les cantines et autres services municipaux divisé en 21 lots.

Procès-verbal de la séance du 28 novembre 2016

Mme Hélène BOUDON, désignée secrétaire de séance, soumet à l'approbation du Conseil Municipal, le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2016 qui comportait 17 points.

APPROBATION A L'UNANIMITE

Ordre du jour :

1 Thiers Dore et Montagne – Election de conseillers communautaires supplémentaires

Suite à l'arrêté préfectoral n°16 – 02853 du 12 décembre 2016 décidant de la fusion des communautés de communes « Entre Allier et Bois Noirs », « Montagne Thiernoise », Pays de Courpière » et « Thiers Communauté » au 1^{er} janvier 2017 pour constituer la Communauté de Communes « Thiers Dore et Montagne ».

Ainsi que l'arrêté n°16 – 02926 du 13 décembre 2016, fixant la répartition des sièges pour les Communes membres de la nouvelle communauté de Communes.

La Commune de Thiers dispose d'un nombre total de délégués égal à 17. Actuellement, seuls 13 sièges sont pourvus, il convient donc de procéder à l'élection de 4 délégués supplémentaires.

Les sièges supplémentaires sont élus par le conseil municipal parmi ses membres au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation, chaque liste étant composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. La répartition des sièges entre les listes est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui lui reviennent, le ou les sièges non pourvus sont attribués à la ou aux plus fortes moyennes suivantes.

A l'appel des candidatures, deux listes sont présentées

- Liste présentée par le groupe « Ensemble pour Thiers », composée des conseillers municipaux suivants :

- Claude GOUILLON-CHENOT
- Françoise CHASSANGRE
- Thierry BARTHELEMY

- Liste présentée par le groupe « Fiers de Thiers », composée des conseillers municipaux suivants :

- Farida LAÏD
- Denis GUERIN
- Marie-Michelle BAYLE
- Yves POLESE

Le Conseil Municipal procède à l'élection de ces 4 délégués.

Monsieur le Maire fait appel à Mmes Jacqueline MALOCHET et Hélène BOUDON pour effectuer le dépouillement.

Arrivée de M. Rachid DOUFFI à 19 h 20.

Monsieur le Maire constate les résultats suivants :

- Nombre de votants : 32 - Bulletin blanc ou nul : 0 - Suffrage exprimé : 32

Ont obtenu :

- la liste présentée par le groupe « Ensemble pour Thiers » : 24 voix

- La liste présentée par le groupe « Fiers de Thiers » : 8 voix

Soit 3 sièges pour la liste « Ensemble pour Thiers et 1 siège pour la liste « Fiers de Thiers »

Arrivée de Mme Carine BRODIN à 19 h 27.